

RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01792
Numéro SIREN : 823 094 651
Nom ou dénomination : AVALONE & LE DUC INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2020 sous le numéro de dépôt 3900

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 29/06/2020

Numéro de dépôt : 2020/3900

Déposant :

Nom/dénomination : AVALLONE & LE DUC INVEST

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 823 094 651

N° gestion : 2016 B 01792



E.C.V.D.

Cabinet d'Expertise Comptable
du Val de Drôme

Audit

Conseil en Entreprise

Expertise Comptable

Ressources Humaines / Paie

**CERTIFIÉ CONFORME
PAR LE DIRIGEANT**



 Cabinet Partenaire
Groupe Vingt-Six

Grégory MASSART
Expert Comptable

Bureau de Chabeuil
ZA La Grue
1 Impasse Charles Garnier
26120 Chabeuil
Tel : 04.75.59.23.77
chabeuil@ec-valdedrome.com

Bureau de Crest
7 Rue du Lieutenant Prunet
26400 CREST
Tel : 04.75.59.23.77
crest@ec-valdedrome.com

Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'Ordre
des Experts Comptables de
la Région de Lyon

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS AVALLONE & LEDUC INVEST

895 Avenue Marcel Pagnol
84110 VAISON LA ROMAINE

**COFFRE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AVIGNON
18 JUN 2020
ARRIVEE**



Sommaire

Comptes annuels	1
Annexe aux comptes annuels	2
Documents fiscaux	7



Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 067 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	217	217	
Autres	2 850	2 850	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 067	3 067	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières		1 000		1 000
Total		1 000		1 000
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				1 000



[Signature]

Comptes annuels



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AVALLONE & LEDUC INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 6 083 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 2 942 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le compte de résultat



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 827 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 484	1 484		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 344	8 344		
Produits constatés d'avance				
Total	9 827	9 827		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				



[Signature]

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (article 102 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS AVALONE & LEDUC INVEST				Néant ☐	
Adresse de l'entreprise 895 Avenue Marcel Pagnol 84110 VAISON LA ROMAINE					
Numéro SIRET* 8 2 3 0 9 4 6 5 1 0 0 0 1 0					
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12				Durée de l'exercice précédent* 12	
				Exercice N clos le 31/12/2018	
ACTIF				Brut	
				Amortissements-Provisions	
				Net	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012	
		Autres*	014	016	
	Immobilitisations corporelles*		028	030	
	Immobilitisations financières* (1)		040	042	1 000
	Total I (5)		044	048	1 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052	
		Marchandises *	060	062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	217
		Autres* (3)	072	074	2 850
		Valeurs mobilières de placement	080	082	
		Disponibilités	084	086	2 015
		Charges constatées d'avance *	092	094	
		Total II	096	098	5 082
		Total général (I + II)	110	112	6 082
PASSIF				Exercice N NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131		132	
	Report à nouveau		134		(1 802)
	Résultat de l'exercice		136		(2 941)
	Provisions réglementées		140		
		Total I	142		(3 744)
		Provisions pour risques et charges		154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		1 483
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169		172	8 343
	Produits constatés d'avance		174		
		Total III	176		9 827
		Total général (I + II + III)	180		6 082
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Cegid Group



Signature

Documents fiscaux



2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B 2019

Formulaire obligatoire (article 362 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS AVALONE & LEDUC INVEST		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2018	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210	
	Production vendue	biens	dont export	209	210
		services*	et livraisons intracommunautaires	215	214
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		217	218
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			222
	Subventions d'exploitation reçues				224
	Autres produits				226
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		230	232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises)*				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	2 753
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	185
	Rémunérations du personnel*				244
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				250
	Dotations aux amortissements*				252
	Dotations aux provisions				254
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259	262
		Total des charges d'exploitation (II)		260	2 938
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(2 938)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	
	Produits exceptionnels	(IV)		290	
	Charges financières	(V)		294	3
	Charges exceptionnelles	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D))		347	300
				348	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(2 941)
B - RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312	314 2 941
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles*			322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cis d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		
ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)		992		
Dont : Créance due au report en arrière du déficit			346	350	
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	354 2 941
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356	
	Déficits antérieurs reportables : *	1. 802 dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372 2 941



AVALLONE & LEDUC INVEST

Société Par Actions Simplifiée au capital de 1 000.00 €

Siège social : 895 Avenue Marcel Pagnol ZA du Brusquet

84110 VAISON LA ROMAINE

823 094 651 RCS AVIGNON

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 28 JUIN 2019

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 2 941.85 €, de la manière suivante :

- de prendre en compte le montant s'élevant à -1 802.61 €
correspondant au compte "Report à Nouveau", débiteur d'un pareil montant,
- et de reporter purement et simplement le solde, s'élevant à -4 744.46 €
au compte "Report à Nouveau"

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

